

COMMUNIQUÉ

Période de reproduction : une vigilance accrue pour préserver la faune locale

Saint-Pierre, le 3 juillet 2025

La DTAM et l'OFB rappellent que la faune sauvage est actuellement en pleine période de reproduction, particulièrement sensible et cruciale pour certaines espèces.

À Saint-Pierre et Miquelon, plusieurs espèces présentent un statut de conservation défavorable. Afin de préserver leur tranquillité et leur bien-être, il est essentiel que les propriétaires de chiens et de chats fassent preuve d'une vigilance renforcée.

Il est notamment demandé de ne pas laisser divaguer les animaux domestiques, car leur présence peut perturber les espèces sauvages, voire compromettre leur reproduction.

Contacts :

DTAM :

ua.saaeb.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr – 05 08 41 09 70

OFB :

sd975@ofb.gouv.fr – 05 08 41 49 10